

**Réhabilitation et restructuration des locaux, bureaux et appartements d'un ancien centre équestre en 15 logements, 6 Allée des Charmes / Avenue du Château – PORT JEROME SUR SEINE**

**IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**MODE DE PASSATION :** procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019.

**DESIGNATION DES LOTS :**

LOT	INTITULE DU LOT
1	BASE DE VIE
2	CURAGE – GROS ŒUVRE
3	CHARPENTE – COUVERTURE
4	MENUISERIES EXTERIEURES – ALU PVC - OCCULTATION
5	MENUISERIES INTERIEURES – CLOISONS – DOUBLAGE – ISOLATION
6	CARRELAGE – FAIENCE – SOLS SOUPLES – PEINTURE
7	PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VMC
8	ELECTRICITE
9	VRD – ESPACES VERT
10	DESAMIANTAGE - DEPLOMBAGE

**MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS :** Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots et doivent impérativement chiffrer les chapitres A et B de chacun des lots concernés. Le groupement d'entreprises à mandataire commun et l'entreprise générale ne sont pas autorisés à répondre à la consultation.

Les variantes facultatives ne sont pas autorisées dans le cadre du présent marché.

En revanche, il est prévu des variantes obligatoires concernant les lots 3 et 4 (chapitres A)

**DELAI D'EXECUTION PREVU :** Le délai d'exécution global est fixé à 16 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (2 mois pour la période de préparation et d'installation du chantier et 14 mois y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s).

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :**

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

Pour tous les lots sauf le lot 6 :

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 40 points (voir détail des sous-critères à l'article 6 de règlement de consultation)
- le prix des prestations 60 points

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

Pour le lot 6 :

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 60 points (voir détail des sous-critères à l'article 6 de règlement de consultation)
- le prix des prestations 40 points

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maître d'ouvrage et les candidats.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 28 Janvier 2022 A 12h00**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Renseignements administratifs : Mme Marie-Céline GABRIEL – Tel : 02.35.56.34.72 ou Mail : mc.gabriel@logeal-immobiliere.fr

Renseignements techniques : Mr Hervé RENOUEVEL - Tel. : 02.35.95.92.20 ou Mail : h.renouvel@logeal-immobiliere.fr

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

-Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification

-Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la conclusion du contrat ;

Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 17 NOVEMBRE 2021**